

S.I.R.D. 135, rue de l'Industrie 38170 SEYSSINET-PARISET

tél: 04.76.21.85.26 fax: 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM 15-09

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Du Comité Syndical Du 11 février 2009

Le onze février deux mille neuf, à dix huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Monsieur Michel BAFFERT, Président du SIRD

Date de convocation : 29 janvier 2009

Nombre de délégués en exercice : 18 Présents : 14 Votants : 15

Présents: MMES BROUZET, DIDIER, MICHEL, MASTROMAURO, SAUNIER-PLUMAZ, TESSAIRE (2), MM BAFFERT, BOULARD, CARBONARI, GAUTHIER, GILABERT, JULLIEN, MOLINARO, REPELLIN,

Absents excusés: Mmes FRIER, CARRIER, MM COIGNE, ROUX

Président de séance : Michel BAFFERT

Secrétaire de Séance : Martine BROUZET

Rappel du quorum: 10

Objet : ETABLISSEMENTS SPORTIFS-

Agrandissement du centre sportif Yves Brouzet à Seyssins : Avenants aux marchés de travaux des lots n° 3 Charpente – couverture – ossature bois – bardage – zinguerie, n° 6 Menuiseries intérieures bois – agencement et n°7 Cloisons – doublage – faux-plafonds.

Rapporteur: Guy JULLIEN

Le Vice-président rapporte :

Vu la délibération n°18-08 du 17 avril 2008 autorisant le Président à signer les marchés de travaux des lots 1, 2, 3, 5, 6, 9, 12 et 13 pour l'agrandissement du centre sportif Yves Brouzet à Seyssins

Vu les décisions n° 07-08, n°08-08, n°09-08, n° 10-08, n°11-08 et n°12-08 du 16 avril 2008 d'attribuer les marchés de travaux des lots 4, 7, 8, 10, 11 et 14 pour l'agrandissement du centre sportif Yves Brouzet à Seyssins

Vu le PV de la CAO du 11 février 2009

Vu le rapport du Vice-président,

Monsieur le Vice-président informe le comité syndical que dans le cadre de cette opération, il est nécessaire de passer des avenants aux marchés de travaux pour les lots suivants :

✓ <u>Lot n° 3 : Charpente - couverture - ossature bois - bardage - zinguerie, conclu avec l'entreprise BONZY CHARPENTE</u> :

- Plus-value de 578.59 € HT pour la mise en œuvre d'une poutre supplémentaire sur la largeur de l'extension

✓ <u>Lot n°6</u>: <u>Menuiseries intérieures bois - agencement, conclu avec les Etablissements</u> RIBEAUD :

- Plus-value de 1 571.80 € HT pour changement de la porte du local rangement et travaux d'ajustement sur existant suite aux travaux de démolition : mise aux normes de sécurité (porte coupe-feu, local à risques)
- Plus-value de 1 285.20 € HT pour changement de la porte et du vitrage des vestiaires (ex bureau des professeurs): porte existant détériorée lors des travaux de démolition
- Soit au total, Plus-value de 2 857.00 € HT

✓ <u>Lot n°7 : Cloisons - doublage - faux-plafonds, conclu avec l'entreprise LAMBDA Isolation</u> :

- Plus-value de 2 011.36 € HT pour modification des faux-plafonds suite à la demande du contrôleur technique
- Plus-value de 3 359.15 € HT pour installation de cloisons provisoires dans le couloir du rez de chaussée, pose d'un faux-plafond coupe feu dans le local rangement de l'étage et cloison de réhausse du mur séparant infirmerie et dégagement
- Plus-value de 1 994.60 € HT pour installation de cloisons provisoires et protections dans le dojo existant
- Plus-value de 2 838.25 € HT pour le doublage des murs de refend oubli de la maîtrise d'œuvre
- Soit au total, Plus-value de 10 203.36 € HT

Le comité syndical après avoir délibéré

♦ AUTORISE Monsieur le Président à signer les pièces de l'avenant n°1 aux lots n°3 Charpente - couverture - ossature bois - bardage - zinquerie, n° 6 Menuiseries intérieures bois -

DELCOM 15-09

agencement, n° 7 Cloisons – doublage – faux-plafonds, pour les travaux d'agrandissement du centre sportif Yves Brouzet à Seyssins, avec les entreprises :

✓ Pour le lot n° 3 : Charpente - couverture - ossature bois - bardage - zinguerie Entreprise BONZY CHARPENTE Le Champ du Mouton 38650 SINARD

Pour un montant total de 578.59 € HT soit 691.99 € TTC Marché initial : 43 384.84 € HT, ce qui porte le montant du marché à 43 963.43 € HT, soit 52 580.26 € TTC (+ 1.33%)

✓ Pour le lot n° 6 : Menuiseries intérieures bois - agencement Etablissement RIBEAUD 470, rue Principale 38850 CHARAVINES

Pour un montant total de 2 857.00 € HT soit 3 416.97 € TTC Marché initial : 34 853.22 € HT, ce qui porte le montant du marché à 37 710.22 € HT, soit 45 101.42 € TTC (+ 8.20%)

✓ Pour le lot n° 7 : Cloisons - doublage - faux-plafonds
Entreprise LAMBDA Isolation 11, rue du Docteur Schweitzer 38180 SEYSSINS

Pour un montant total de 10 203.36 € HT soit 12 203.21 € TTC Marché initial : 30 478.04 € HT, ce qui porte le montant du marché à 40 681.40 € HT soit 48 654.95 € TTC (+33.48%)

🔖 DIT que les dépenses seront imputées au BP 2009 - chapitre 23 fonction 411

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE Ainsi fait, les jours, mois et an susdits Conforme au registre

> Fait à Seyssinet-Pariset, le 12 février 2009 Le Président, Michel BAFFERT